



CCI de Bretagne Projet 2011/2015

www.bretagne.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE RÉGION
BRETAGNE



Des principes & un mode de fonctionnement

Les CCI de Bretagne constituent un réseau dont la mission est de « représenter les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics ». « Chaque établissement du réseau contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires, ainsi qu'au soutien des entreprises et de leurs associations ». (Loi du 23 juillet 2010, art. L 710-1)

La CCI de Bretagne porte, au niveau régional, le projet des CCI de Bretagne. CCI de plein exercice dotée par la loi des moyens propres nécessaires à l'exercice de sa mission, la CCI de Bretagne agit avec et pour le compte du réseau en respectant deux principes :

La démocratie :

Parlement des entreprises, elle porte l'expression des 100 000 chefs d'entreprise bretons par la voix de leurs représentants, élus démocratiquement.

La solidarité :

La CCI de Bretagne est garante de la solidarité entre les CCI, pour un développement équitable des entreprises et des territoires de la région, en cohérence avec le projet stratégique du réseau.

La CCI de Bretagne construit son action et ses relations avec les CCI du réseau en s'engageant sur 4 points :

1. Mutualiser la meilleure **connaissance** possible des entreprises bretonnes pour étayer ses prises de position
2. Développer une capacité **d'expertise** multiple au service des entreprises
3. **Influencer** pour réaliser les priorités définies dans le projet
4. Etre capable de **se mobiliser** rapidement pour soutenir la compétitivité des entreprises

Notre ambition pour la Bretagne

La CCI de Bretagne, Parlement des entreprises, représente par le mandat de ses élus, 100 000 entreprises bretonnes. Cette légitimité démocratique fait de notre établissement public un acteur majeur dans l'espace politique régional.

Désireuse de jouer pleinement le rôle que lui confère la loi, renforcée par la réforme du réseau consulaire, la CCI de Bretagne a pour projet de porter au cœur du débat la voix des entrepreneurs bretons qu'elle représente.

Un débat que nous ambitionnons d'animer pour influencer les choix politiques, toujours dans le sens et l'intérêt du développement des entreprises et des territoires bretons. Cette fonction, nous l'exercerons en toute indépendance et en toute objectivité.

Le plan stratégique de la CCI de Bretagne, véritable « feuille de route » pour la mandature 2011-2015, doit nous permettre d'atteindre nos objectifs en travaillant en synergie avec notre environnement, nos partenaires.

En gardant à l'esprit un principe qui est à l'origine de toutes les grandes réalisations bretonnes : la solidarité.

Alain Daher

Président de la CCI de Bretagne



Un projet politique



Fortes de la légitimité que leur confèrent les 100 000 entreprises qu'elles représentent, les CCI de Bretagne s'engagent à :

- 1 Promouvoir l'entreprise en développant le **goût de la création, l'attractivité du territoire** pour les repreneurs et les investisseurs, ainsi que le souci de **maintenir les centres de décision** ancrés durablement en région.
- 2 Se mobiliser pour renforcer les liens entre **les jeunes et l'entreprise**, à travers l'orientation et l'offre de formation, mais également par des initiatives innovantes.
- 3 Conforter et développer les **capacités productives des industries** bretonnes.
- 4 Promouvoir l'**économie résidentielle**, et notamment du tourisme et du commerce de proximité.
- 5 **Développer l'internationalisation** des entreprises et de leurs compétences.
- 6 Se mobiliser pour un **développement territorial équilibré**, grâce à des infrastructures de communication permettant l'équité entre les territoires, qu'il s'agisse notamment de la bonne réalisation du TGV intra-breton, ou du schéma numérique.
- 7 Faciliter les liens et mobilités avec **les régions périphériques et européennes**.
- 8 S'engager pour un **approvisionnement énergétique** des entreprises bretonnes assuré et garanti durablement.
- 9 Se mobiliser pour que les entreprises disposent du **foncier suffisant** pour leur développement.



Les relations avec les organisations patronales et professionnelles

Acteurs incontournables de la vie politique, économique et sociale, les organisations patronales et professionnelles sont depuis toujours les interlocuteurs privilégiés des CCI. Leur action, complémentaire de celle des CCI, participe pleinement au dynamisme économique de notre région.

La CCI de Bretagne, en toute indépendance et en cohérence avec son projet, avec les moyens et les missions que lui donne la loi, propose d'organiser au niveau régional, la concertation avec les organisations patronales et professionnelles, sans préjudice des relations qui existent au niveau territorial. Avec pour ambition commune le développement de relations constructives, dans l'intérêt propre de chacun, des entreprises et des territoires.



CCI de Bretagne
 1 rue du général Guillaudot
 CS 14422
 35044 Rennes cedex
 Tél. : 02 99 25 41 41
 Fax : 02 99 63 35 28
 ccir@bretagne.cci.fr
 www.bretagne.cci.fr

